



## Présidence-Banques

Le président de la République confère avec le gouverneur de la BCT:

- ***Etendre le réseau des agences de la Banque de financement des PME pour couvrir tous les gouvernorats,***
- ***Augmenter, de deux cents mille à trois cents mille dinars, le plafond des projets financés uniquement par la BFPME,***
- ***Abaisser d'un point le pourcentage de l'intérêt fixe prélevé sur les crédits accordés par la Banque de l'Habitat sur ses ressources propres.***

Le président Zine El Abidine Ben Ali a conféré, vendredi 10 avril 2009, en fin de matinée, avec M. Taoufik Bacchar, gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) qui a présenté au Chef de l'Etat les résultats financiers de la Banque pour l'année 2008, résultats qui reflètent l'activité de cette institution dans le domaine de la politique monétaire et du suivi du financement de l'économie.

Le président de la République a donné ses instructions pour développer les comptoirs régionaux de la BCT, conformément à la nouvelle législation et aux objectifs fixés pour le secteur financier.

Le chef de l'Etat a, également, reçu un rapport sur la conjoncture économique mondiale et ses retombées sur l'économie nationale.

Il a recommandé, à cet effet, de soutenir l'entreprise économique et de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la préservation des équilibres globaux et continuer à réaliser les objectifs de développement tracés.

Le président de la République a, dans ce contexte, ordonné de tenir la réunion périodique des Présidents-Directeurs Généraux des banques, au début du mois de mai prochain.

Dans le souci de consolider davantage l'investissement au niveau régional, notamment à la lumière des résultats des conférences régionales sur l'investissement, le chef de l'Etat a décidé d'étendre le réseau des agences de la Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME), pour couvrir tous les gouvernorats.

Il a, également, décidé d'augmenter, de deux cents mille à trois cents mille dinars, le plafond des projets financés exclusivement par la BFPME.

Le président de la République a, d'autre part, ordonné d'abaisser d'un point le pourcentage de l'intérêt fixe prélevé sur les crédits accordés par la Banque de l'Habitat sur ses ressources propres.

Le président de la République s'est, aussi, intéressé aux résultats du secteur financier, pour l'exercice 2008, mettant l'accent sur la nécessité de renforcer les efforts en matière d'amélioration des services et de consolidation de la contribution du secteur au financement du développement.